



FEU DE FORÊT

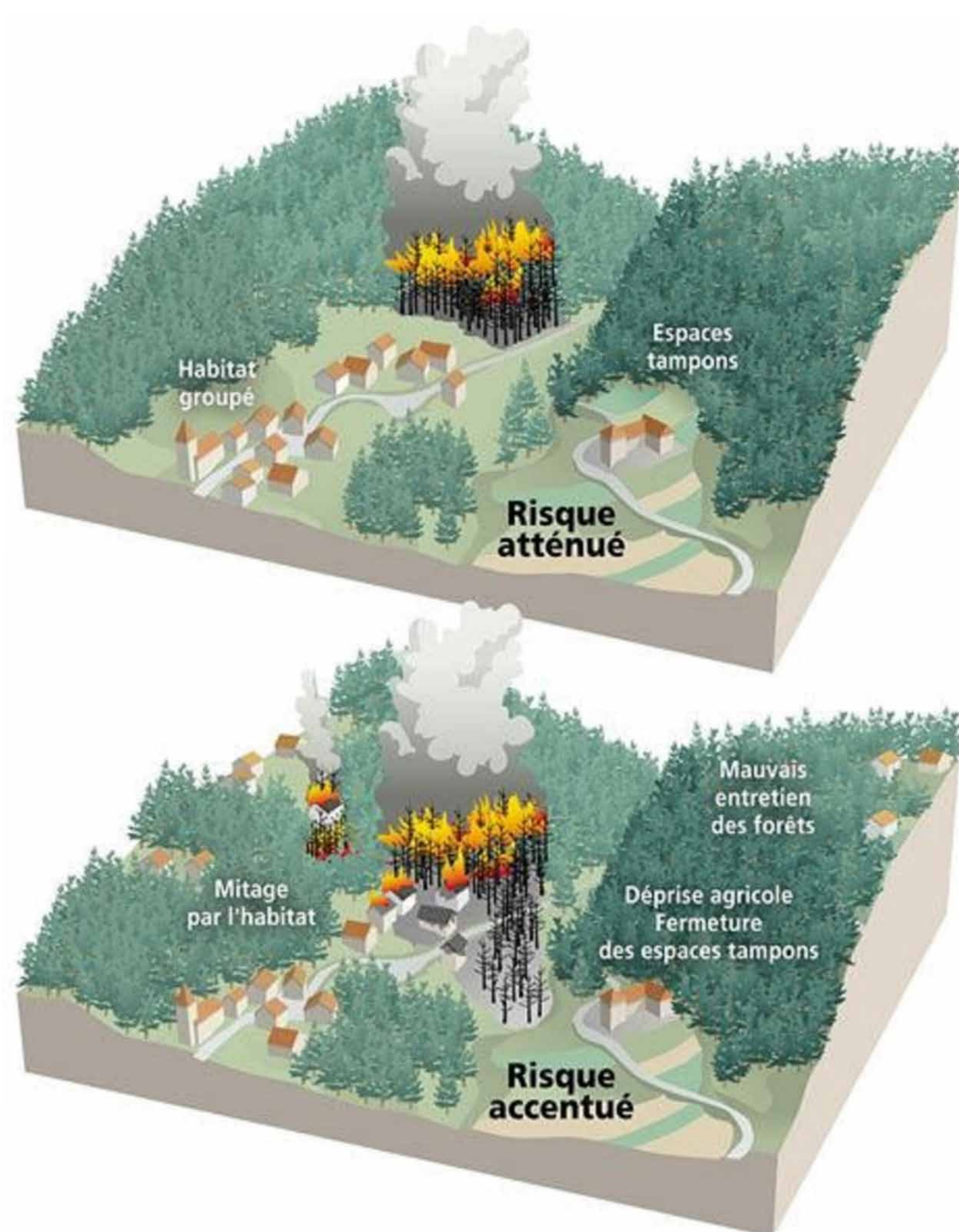
Tous concernés face aux INCENDIES DE FORÊT

S'INFORMER DES RISQUES QUI NOUS ENTOURENT

PRENDRE CONSCIENCE DES RISQUES

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

- 1** CONSULTER la carte d'accès aux massifs forestiers publiée sur le site internet de la Préfecture du département
- 2** SE MONTRER vigilant car la majorité des feux de forêt est causée par l'homme
- 3** NE JAMAIS S'APPROCHER d'un feu de forêt
- 4** METTRE EN ŒUVRE les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Graphies / MEDD - DPPR



Feu de forêt août 2021 (84) – commune de Beaumes-de-Venise
(Source © SIDS 84)

FACTEURS NATURELS AGGRAVANTS

Les conditions climatiques (vent, chaleur, sécheresse)

L'état et le type de végétation

Le mauvais entretien des chemins forestiers (propagation du feu, accès des secours)

La géomorphologie (importance de la pente, densité du massif forestier)

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANTS

Les causes accidentelles

Les imprudences

Les travaux en milieux forestiers

L'absence de débroussaillage

Les loisirs

Le non-respect des restrictions d'accès aux massifs et des interdictions (barbecue, mégot, brûlage de végétaux)



Maison détruite suite au feu de forêt d'août 2021 dans le Var
commune de Gonfarron (Source © ONF - DFCI)

